ÉVEIL MUSICAL POUR LES 5-6 ANS

L'éveil est une phase de découverte destinée à développer la sensibilité du jeune public à la musique par la mise en relation du corps avec le monde sonore et le mouvement dans l'espace. Danse, chant, manipulation d'instruments, écoute et jeux rythmiques seront donc au programme. La pratique de groupe sera largement privilégiée et la notion de jeu omniprésente. Deux séances d'essai sont possibles.

ÉVEIL MUSICAL	JOUR	HORAIRES	PROFESSEUR	
1ère année (enfants de 5 ans)	mercredi	15h30 - 16h30	Naia ISHII	
2ème année (enfants de 6 ans)	mercredi	16h30 - 17h30	Naia ISHII	

FORMATION MUSICALE POUR ENFANTS À PARTIR DE 7 ANS ET ADULTES

Les enfants de 7 ans peuvent commencer dès la rentrée la formation musicale. Son but est d'enseigner la lecture, le rythme, l'écoute au travers d'un bon équilibre entre oral et écrit ainsi que se familiariser avec le vocabulaire musical

FORMATION MUSICALE	JOUR	HORAIRES	PROFESSEUR		
1ère année Cycle 1	mardi	17h45 - 18h45	Stephan DROUADAINE		
1ère et 2ème année Cycle 1	mercredi	13h30 - 14h30	Léo PHILIPPE		
2ème année Cycle 1	jeudi	17h45 - 18h45	Stephan DROUADAINE		
3ème année Cycle 1	mercredi	16h00 - 17h15	Léo PHILIPPE		
4ème année Cycle 1	mercredi	17h15 - 18h45	Léo PHILIPPE		
1ère année Cycle 2	mercredi	18h45 – 20h15	Léo PHILIPPE		
2ème année Cycle 2	mardi	18h45 - 20h15	Stephan DROUADAINE		
FM ados et adultes	jeudi	19h15 - 19h45	Stephan DROUADAINE		

COURS D'INSTRUMENTS

Les enfants de 7 ans peuvent commencer un instrument au choix dès la rentrée en parallèle avec les cours de formation musicale et de la pratique vocale (chorale)

Cours individuels pour les enfants, de 30 minutes et pour les adultes, cours de 30,45 ou 60 minutes à choisir lors de l'inscription

Location d'instruments : clarinette, flûte traversière, guitare sèche, saxophone, violon.

Le jour et heure des cours sont à déterminer avec le professeur

INSTRUMENTS	JOUR	PROFESSEUR
Batterie	lundi et vendredi	Richard MARGUERIE
Chant, musique actuelle	mardi	Maryze DEVILLAZ
Clarinette, Flûte traversière et Saxophone	mardi et jeudi	Stephan DROUADAINE
Guitare classique et Yukulélé	lundi, vendredi et samedi	Manuel GODOY QUIERO
Guitare classique et électrique	lundi et mercredi	Alexis MARECHAL
Piano	mercredi	Léo PHILIPPE
Piano	jeudi et samedi	Nicolas REZAÏ-PYLE
Violon	mercredi	Naia ISHII
Violoncelle et Viole de gambe	mercredi Maxime CALMON	

LES ATELIERS DE PRATIQUES COLLECTIVES

(Inscription incluse dans le tarif)

CHORALE	mercredi	14h30 - 15h00	Léo PHILIPPE
	jeudi	18h45 – 19h15	Stephan DROUADAINE

Chanter avec les paroles un répertoire de chants variés (voyage, éducation, arts, sentiments humains) afin d'utiliser sa voix avec aisance en apprenant à maîtriser sa respiration

ATELIER JAZZ	vendredi	19h30 - 21h00	Stephan DROUADAINE
Niveau requis : 3 ans minimum.			

ENSEMBLE POP ROCK 2 jeudis par mois 20h00 - 21h00 Nicolas REZAÏ-PYLE

Pour travailler des standards comme Téléphone ou Joan Jett

CINE-CONCERT	samedi	11h30 - 12h30	Nicolas REZAÏ-PYLE
--------------	--------	---------------	--------------------

Un atelier où les élèves apprennent à utiliser des petits instruments (percussions et autres), leur corps comme percussion (body percussion) et leur voix (chant choral) en lien avec un film.

ENSEMBLES INSTRUMENTAUX: Musique de chambre, orchestre

AUDITIONS ET CONCERTS

Une production publique vocale ou instrumentale est prévue au cours de l'année au sein de l'école de musique ainsi qu'à la salle de spectacles du complexe Jean Corlin. L'école de musique participe également activement aux manifestations et cérémonies organisées par la Municipalité.

TARIFS ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Les tarifs de l'École Municipale de Musique sont calculés pour les Coubronnais en fonction du quotient familial. Vous devez fournir dès réception la copie de votre avis d'imposition sur les revenus en Mairie (service Facturations), sauf si vous l'avez déjà fourni pour le calcul d'un autre service municipal (cantine, centres.). Sans ce document, le tarif maximal sera appliqué. L'inscription est annuelle et définitive, les trois trimestres seront facturés même en cas d'arrêt en cours d'année (sauf cas de force majeur). Le montant de l'inscription et les prestations de l'École de Musique sont recouverts tous les trimestres par titre de recette par le Trésor Public. Un avis des sommes à payer sera envoyé à domicile. Pour tout renseignement, s'adresser au service facturations en mairie.

Quotient Familial (Q.F.)		COUBRONNAIS						TARIFS	
		TRANCHE 1 - de 380 €	TRANCHE 2 de 381 à 570 €	TRANCHE 3 de 571 à 760 €	TRANCHE 4 de 761 à 950 €	TRANCHE 5 de 951 à 1140 €	TRANCHE 6 de 1141 à 1330 €	TRANCHE 7 + de 1331 €	HORS COMMUNE
Inscription annuelle		11,53€	11,99 €	12,45€	13,02€	13,49 €	14,06 €	14,75€	19,94 €
moonphon annuono		.,,	,	1-1,1-1	,		1.,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		,
TARIFS TRIMESTRIELS DES C	OURS								
Initiation musicale ou Formation musicale ou Chorale enfants seule ou Cours à distance		52,21€	54,40€	56,36 €	58,78 €	60,97€	63,62€	66,04€	84,14€
			ÉLÈVES EN C	URSUS AVEC	EXAMENS		×-		
ÉLÈVES EN CURSUS Pour enfants : Formation mus + instrument (30 mn) + chorale		124,13 €	128,86 €	134,28 €	139,46 €	145,11€	150,87 €	160,67 €	200,32€
ÉLÈVES EN CURSUS instrument seul (cycle de formation musicale ter	minée)	97,51 €	101,43 €	105,58 €	109,61 €	114,11 €	118,60 €	123,44 €	139,81 €
			,						
ÉLÈVES HORS CURSUS (ADU	TEO		ELEVES HOP	RS CURSUS (A	ADULTES)				
Formation musicale seule		52,21 €	54,40 €	56,36 €	58,78 €	60,97 €	63,62 €	66,04 €	84,14 €
Formation musicale + instrument	30 mn	124,13€	128,86 €	134,28 €	139,46 €	145,11 €	150,87 €	160,67 €	200,32€
(3 durées de cours proposées)	45 mn	155,16 €	161,07 €	167,84 €	174,33 €	176,77€	188,59€	200,84 €	150,40 €
	60 mn	186,20 €	193,29€	200,55€	209,19€	217,66€	226,31 €	241,00€	300,48 €
Instrument seul	30 mn	97,51€	101,43€	105,58 €	109,61 €	114,11€	118,60€	123,44 €	139,81 €
(3 durées de cours proposées)	45 mn	121,89€	126,78 €	131,97 €	137,01 €	142,63 €	147,82€	154,30 €	174,75€
2ème instrument	60 mn	146,26 €	152,14 €	158,36 €	164,42 €	171,16€	177,90 €	185,16 €	209,71 €
TARIFS MENSUELS				LOCA	TION INSTRUM	MENTS DE MUS	SIQUE		11111111
Flûte traversière, violon, quitare sèche, clarinette, saxophone, trompette				12,33 €					

INSCRIPTIONS

Documents à fournir :

- la fiche d'inscription disponible au secrétariat ou sur www.coubron.fr
- l'avis d'imposition sur les revenus (à fournir dès réception)
- un justificatif de domicile pour les personnes ne fournissant pas l'avis d'imposition
- l'attestation de suivi de cours pour les élèves suivant les cours de formation musicale dans un autre conservatoire de musique afin de bénéficier du tarif « instrument seul (cycle F.M. terminé ou F.M. dans un autre conservatoire »

INSCRIPTION POSSIBLE EN COURS D'ANNÉE DIRECTEMENT AU SERVICE CULTUREL : culturel@coubron.fr

